

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN170

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la dernière phrase de l'alinéa 12, supprimer la cinquième occurrence du mot : « les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.